

Ambassade

Buenos Aires

à

•		
Argentine		
_		

Offre de stage réservée aux élèves fonctionnaires des Ecoles Normales Supérieures (ENS)

COMMENT POSTULER A CETTE OFFRE DE STAG

Offre de stage à l'étranger

Vous vous assurez que vous serez bien en position d'élève fonctionnaire rémunéré pendant toute la durée du stage envisagée.

Vous transmettez votre candidature (CV + LM) à l'adresse électronique ifa.buenos-aires-amba@diplomatie.gouv.fr

Le tuteur de stage pourra alors vous contacter pour mener les entretiens selon les modalités qu'il préfère (téléphone, visio, entretien en personne (sur Paris), etc.)

Si vous êtes présélectionné, le bureau des stages du MEAE (VISTAP) vous adresse un courriel vous indiquant la procédure à suivre.

Votre école transmet au MEAE votre dossier complet notifiant ainsi son accord formel. VISTAP envoie un courriel de validation et vous êt es alors autorisé à débuter.

En aucun cas vous ne pourrez débuter votre stage avant la fin de cette procédure.

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU STAGE								
Duré minimum :	5 mois	Duré	e maximum :	6 mois				
Date de début de stage souhaitée :	15/01/2026	Date	de fin de stage souhaitée :	15/07/2026				
Durée du décalage possible entre les dates souhaitées et les dates effectives : Selon disponibilité, décalage possible de 1 mois avant/après la période indiquée ci-dessus								
Qualités personnelles requises :								
Flexibilité et qualités relationnelles, ouverture et d'esprit, sens de la communication, rigueur.								
Langues nécessaires : Espagnol		B2			Cliquer			
Remarques éventuelles sur les langues :								

Utilisation quotidienne du français et de l'espagnol Descriptif du stage, activités/missions confiées :

L'équipe du secteur éducatif et linguistique se compose de deux personnes : l'Attachée de coopération éducative et linguistique et l'adjoint à la coopération éducative et linguistique.

La coopération bilatérale franco-argentine sur les questions éducatives s'articule autour de la politique de promotion de la langue française, du plurilinguisme et de la Francophonie. Le SCAC/Institut français d'Argentine accompagne le système éducatif argentin afin qu'il soutienne et mette en oeuvre les conditions nécessaires à la transmission du français auprès des jeunes générations tout en intégrant cette démarche dans le respect du plurilinguisme. Ce dialogue constant avec les autorités éducatives nationales et provinciales, est accompagné d'un travail conjoint avec le réseau des alliances françaises, des associations de professeurs de français et des universités et instituts de formation des enseignants de tout le pays. Ensemble, nous contribuons au renforcement de la formation initiale et continue des enseignants formateurs de formateurs en octroyant des bourses de mobilité en France ; organisant des missions d'expertise françaises ; soutenant financièrement des projets de formation élaborés et coordonnés par des institutions argentines ; impulsant la recherche et la spécialisation des enseignants. Notre action vise également à rapprocher les systèmes éducatifs français et argentin pour développer des échanges d'expériences, de bonnes pratiques et de contenus éducatifs

Le Plan stratégique Education 2024-2027 France-Argentine constitue le cadre politique, institutionnel et opérationnel pour la mise en oeuvre sur le terrain de la coopération éducative et linguistique.

Missions (en fonction des dates du séjour):

- La coordination du mois de la Francophonie en mars avec le groupement des Ambassades francophones (GAF) et le réseau des Alliances françaises.
- L'accompagnement du réseau des établissements LabelFrancEducation.
- La mise en œuvre du plan de formation destiné aux enseignants de français.
- Le déploiement du Label Argentine francophone.

Activités

- Appuyer la préparation et l'organisation des actions et des événements du secteur ;
- Aider à l'organisation administrative liée aux procédures de coopération ;
- Accompagner la communication des actions sur les réseaux sociaux ;
- Participer aux événements et actions de la coopération éducative.

CONDITIONS DE VIE DU LIEU DE STAGE								
Service d'accueil au s	ein du poste :	Service culturel						
Coût de la vie :								
Le coût de la vie en Argentine (nourriture, transports,etc) est similaire au coût de la vie à Paris								
Conditions d'hébergement (Ex : logement proposé par le poste au coût de 100€ par mois. Colocation possible avec d'autres étudiants/VI/ stagiaires pour un coût moyen de 700\$ par mois):								
Colocation possible, possibilités de location diversifiées ; à la charge du stagiaire								
Vaccins, points partic	uliers de santé :							
Néant								
Divers (ex : peu de tra	nsports collectifs) :							
Contexte inflationniste	et existence de plusi	eurs taux de change	e. Nécessité de ven	ir avec du cash.				
VISTAP doit-il délivrer		'étudiant(e) pour l'	obtention du visa	? 0	Dui I	Non		
La note verbale et la procédure de visa sont gérées par le poste. Cette procédure est lancée une fois le stage accordé. Elle comporte notamment pour l'étudiant un rendez-vous à l'Ambassade d'Argentine à Paris.								
Jours de repos hebdo	— .	□	П.	□ . .		7		
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	√ Samedi	✓ Dimanche		